

## Service de traduction et de la communication francophone

 **Matthias Siegfried**  
responsable du service

La tendance à l'augmentation du volume de travail du service de traduction s'est encore renforcée, notamment en raison de gros mandats extraordinaires.

Il s'agit notamment du Rapport de la Décennie, qui a été publié cette fois-ci sous forme de livre avec de nombreuses photos et textes, mais dont seuls les articles de fond ont été traduits en français. La question du bilinguisme devra faire l'objet d'une attention accrue à l'avenir.

La traduction du Compte rendu sur les prestations d'intérêt général 2020-2021 qui a été remis pour la première fois au canton de Berne a constitué un défi de taille que le service a su relever grâce au grand engagement de son

équipe interne et des traductrices et traducteurs externes. Mentionnons encore deux brochures liturgiques du secteur Théologie qu'il a fallu traduire ou actualiser : Célébrer dans la joie et Célébrer en toute simplicité. Le secteur CÉTN-Migration a chargé le service de traduire la brochure Foi chrétienne et pluralité du point de vue réformé, rédigée sur mandat du Conseil synodal.

La réorganisation des services généraux, la nouvelle attribution des postes pastoraux ainsi que la traduction de contenus pour les médias sociaux – ce dernier point correspondant à la volonté affichée du Conseil synodal de développer les canaux numériques – ont aussi mobilisé le service de traduction.

Le responsable de la communication francophone a participé aux rencontres de la Plate-forme des spécialistes information et communication (PSIC) et du projet Infocom, ainsi qu'à une réunion convoquée par l'EERS avec les responsables de la communication des Églises réformées romandes, des œuvres d'entraide et des journalistes responsables de la couverture des sujets religieux. Les thèmes centraux discutés lors de ces rencontres étaient le développement d'une future stratégie de communication commune pour les Églises protestantes romandes, l'avenir du magazine *Réformés* ainsi que l'échange d'informations sur des thèmes d'actualité. ■

## Service de la communication

 **Corine von Wartburg, Markus Dütschler**  
coresponsables du service

La réorganisation du service de la communication va de l'avant. Depuis le 1<sup>er</sup> mai, il est sous la responsabilité conjointe de Corine von Wartburg et Markus Dütschler. Durant la phase de transformation, Ralph Kreuzer, ancien responsable de la communication, a accompagné sporadiquement l'équipe de direction. Ce mandat s'est achevé à la fin de l'année.

Par ailleurs, le Conseil synodal a approuvé une stratégie de communication qui confie à ce service un rôle de premier plan dans la communication de la Maison de l'Église. À l'avenir, les contenus seront élaborés de manière centralisée et diffusés sur différents canaux sous une forme appropriée, que ce soit sur différents canaux en ligne, comme imprimés ou

sur le nouveau site web. Ce dernier constitue un élément important dans la nouvelle communication. Les exigences relatives à sa réalisation ont été élaborées jusqu'à la fin de l'année, le mandat sera attribué au printemps 2024.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, la nouvelle équipe de chargées et chargés de la communication est au complet. Deux collaboratrices et un collaborateur disposant d'une formation et d'une expérience professionnelle adéquates se partagent 200 % de poste. Ils travaillent de manière autonome, en concertation avec les coresponsables, dans les domaines de la communication interne, des médias sociaux et du site web. Au même moment, une collaboratrice assurant un rôle de

coordination et de relais est entrée en fonction au secrétariat du service de la communication. Un projet de refonte du magazine *ENSEMBLE* des personnes actives en Église a été reporté. Il est prévu de le lancer au cours de l'année 2024 en tenant compte de la stratégie générale. Ainsi, ce produit imprimé paraissant quatre fois par an pourra assumer son futur rôle d'élément entièrement intégré et coordonné avec les autres canaux. Jusque-là, la publication reste dans les mains d'Adrian Hauser. Avec son équipe désormais au complet, le service de la communication œuvre intensivement à la mise en place progressive de la communication intégrée, en collaboration avec tous les secteurs de la Maison de l'Église. ■

# Regarder en arrière, regarder de près et anticiper

*Une première année de mandat complète, marquée par divers dossiers d'une grande portée pour l'avenir des Églises réformées Berne-Jura-Soleure.*

Dans le cadre du projet de réorganisation, il a parfois fallu faire un pas en arrière ou prendre du recul pour reprendre le fil conducteur et continuer à le tisser. Le Conseil synodal a pris des décisions stratégiques en organisant des sessions extraordinaires et des retraites qui tiennent compte des besoins croissants des différents groupes d'intérêts vis-à-vis des services généraux de l'Église. Un modèle d'organisation a ainsi été mis au point, dont la structure permettra à l'avenir une plus grande agilité, tout en garantissant la stabilité nécessaire.

Les changements dans l'organisation affectent aussi les personnes qui vont les mettre en œuvre. Certaines ne se retrouveront plus à leur place habituelle, seront confrontées à des changements dans leurs tâches ou devront s'adapter à une nouvelle équipe. En ce qui concerne les Services centraux, leur emplacement futur n'engendra pas un bouleversement profond. En revanche, la structure des comptes annuels, du budget et du plan financier sera modifiée afin de tenir compte de l'« agilité » souhaitée dans les services généraux de l'Église et de répondre aux besoins de l'organisation sur le plan global. Le dernier mot pour la mise en œuvre de la nouvelle structure revient au Synode.

Le Compte rendu sur les prestations d'intérêt général à l'attention du canton a été un point fort de l'année sous revue. Son élaboration a représenté un travail important pour les Services centraux, notamment pour la partie quantitative. Il a fallu recueillir les données, aider les paroisses à les collecter et, enfin, tout intégrer correctement dans le système. Le canton a salué l'immense travail accompli et n'a pas demandé d'adaptation. Ce rapport

constitue la base des négociations déjà entamées au cours de l'année sous revue avec le canton, en vue de la subvention pour les années 2026 à 2031, conformément à la loi sur les Églises nationales.

Les Services centraux sont responsables de la mise en œuvre des nouvelles valeurs des logements de fonction vis-à-vis des paroisses propriétaires de cures. Ces valeurs s'appuient sur les données fournies par l'Intendance cantonale des impôts à la suite de la réévaluation générale des biens immobiliers de 2020. Par conséquent, les valeurs des logements de fonction ont connu une augmentation significative dans la plupart des sites puisqu'elles n'avaient pas été adaptées depuis 1999. Le Conseil synodal a décidé d'appliquer de manière échelonnée sur trois ans les augmentations de plus de 20 % par rapport aux années précédentes. Dans la plupart des situations, les cas nécessitant une intervention ont pu être résolus en faveur du corps pastoral, en prenant en compte dans le calcul un éventuel réexamen des locaux.

Un groupe de travail est en train d'adapter les taux pour les suppléances aux exigences actuelles des pasteurs et pasteurs suppléants. Ceux-ci sont restés inchangés depuis plus de 10 ans. L'entrée en vigueur de l'ordonnance révisée est prévue encore pour l'année 2024.

Entre-temps, j'ai également repris les derniers mandats supplémentaires externes de mon prédécesseur, Roland Stach : je suis désormais également membre du comité de la KIKO (Conférence des Églises de Suisse alémanique) et déléguée auprès de l'EERS (Église évangélique réformée



 **Annette Geissbühler**  
cheffe du département Services centraux

de Suisse). Par ailleurs, j'ai été élue à la commission d'examen de gestion de Mission 21. Ces nouvelles représentations élargissent mon horizon au niveau national, voire international, et rendent mon activité de conseillère synodale encore plus intéressante. ■